



ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

Plénière CEM 13/12/2022

Motion Budget Climat - Bilan de la CEM



@villedemeylan38



@villedemeylan

www.meylan.fr



ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

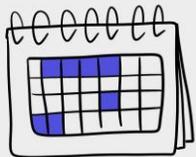
Déroulé de la plénière



Proposition de motion par le GT PCAET

- Pour un Budget « Climat »

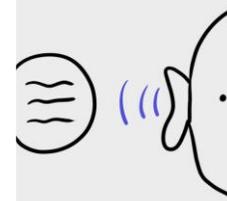
18h



Avancement du bilan

- Retours bilans individuels
- Retour bilans GT
- Prochaines étapes

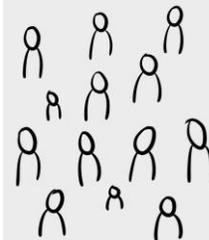
18h30



Retour sur la CEM 2020-22

- Mission et cadre
- Activité sur 2 ans

18h15



3 points à débattre

- Partage des réflexions
- Exploration de ce qui fait débat

18h45

19h10

19h35

20h - Clôture



ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

A- Pour un Budget « Climat »

- Motion proposée par le GT PCAET





ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

Réunion du 30 septembre 2022





ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

Objectifs 2030 du PCAEM



-50%

Gaz à effet de serre

Petit quizz : de quoi parle-t-on ?



ville de
meylan

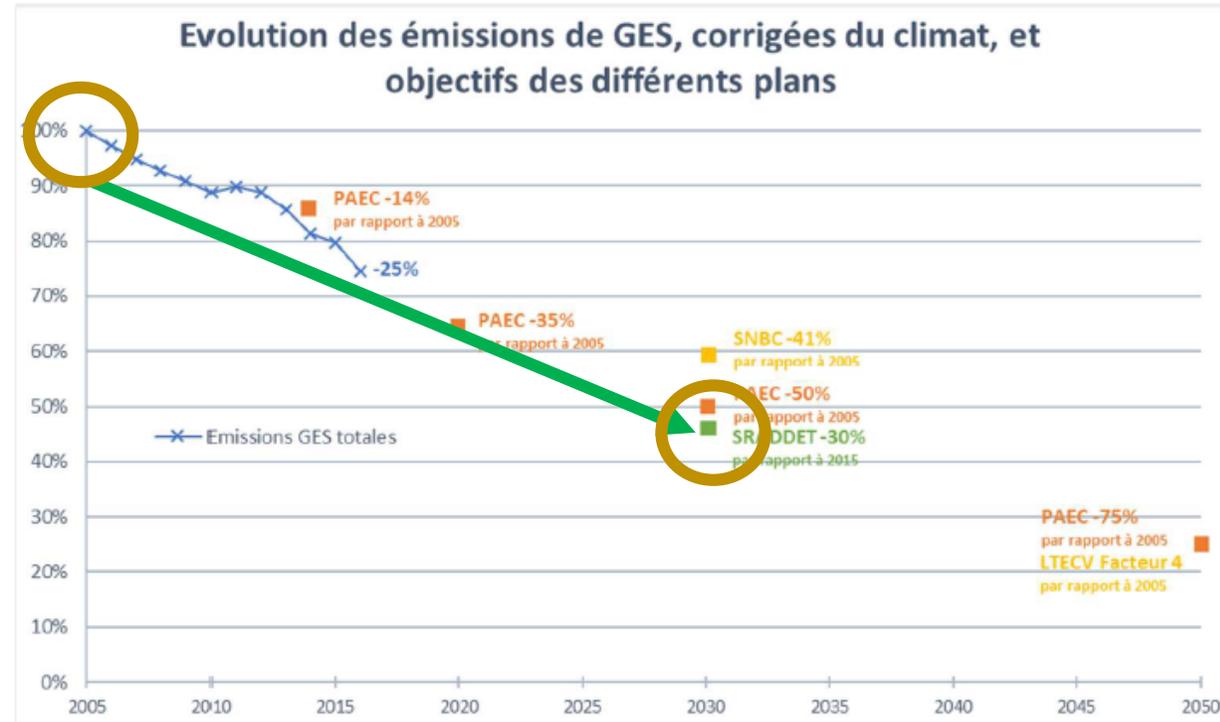
Commission
Extra
Municipale

Objectifs 2030 du PCAEM



-50%

Gaz à effet de serre





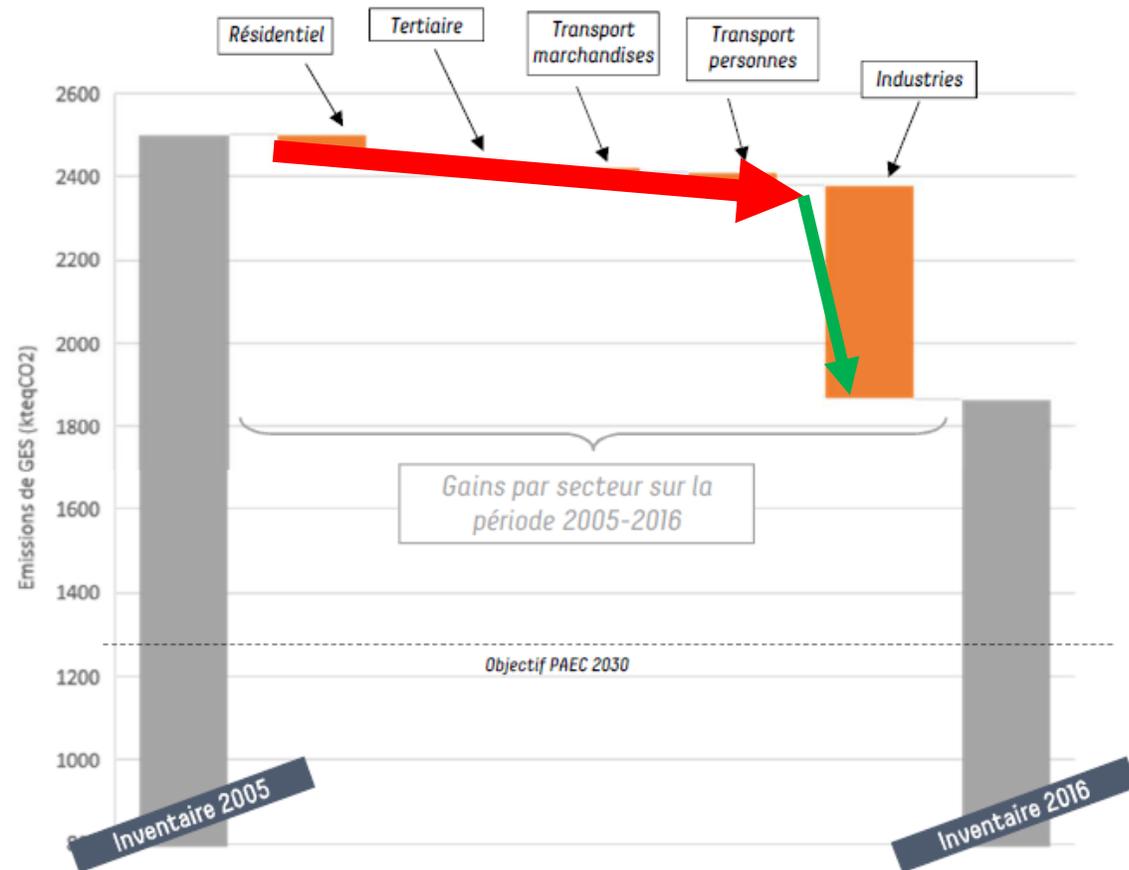
ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

De quoi on parle ???



-50%
Gaz à effet de serre





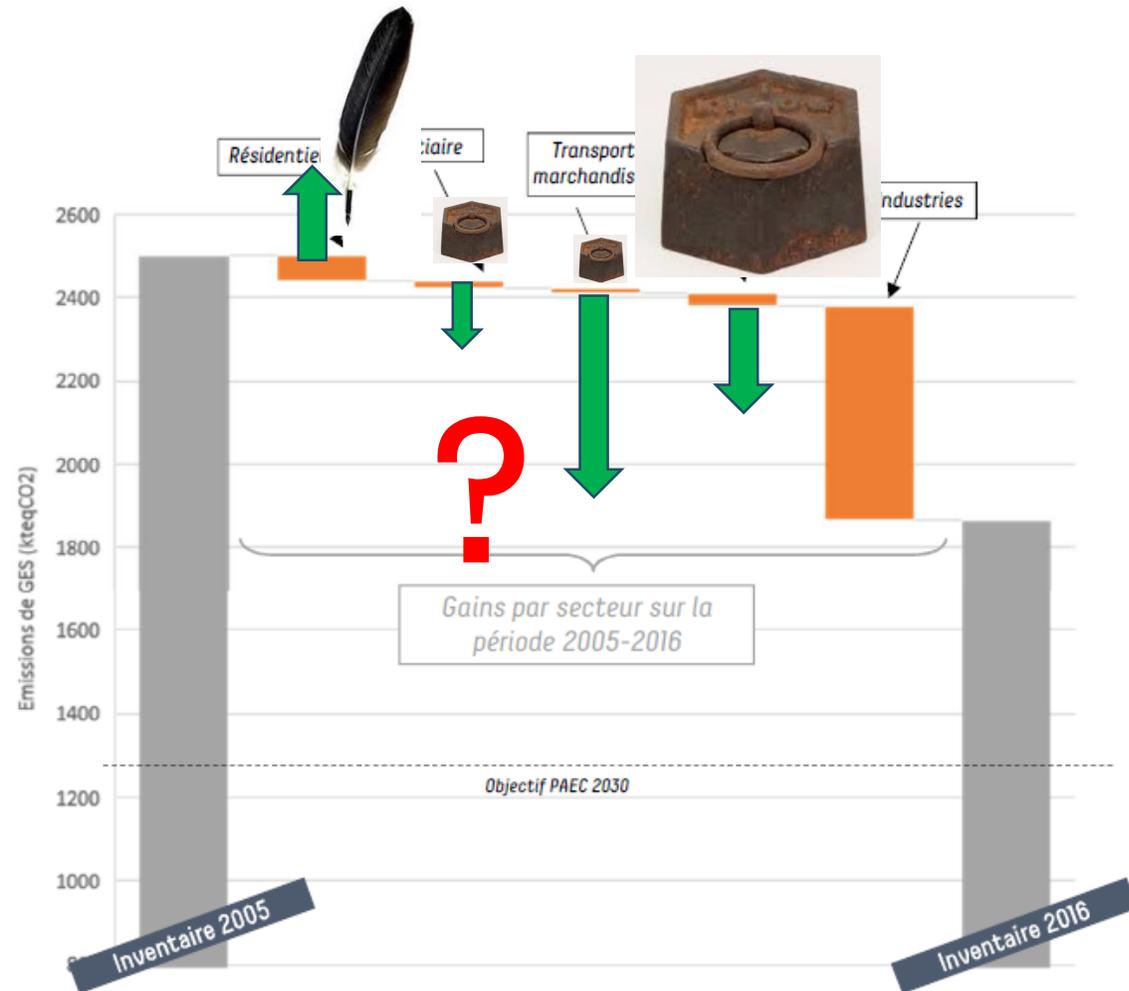
ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

De quoi on parle ???



-50%
Gaz à effet de serre





ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

Il faut **MESURER**

**1/L'effort mis pour peser sur les trajectoires
L'EVALUATION « climat » du budget**

**2/ Les résultats obtenus
LE BUGDET carbone**

En conséquence, la Commission Extra Municipale demande que la mairie mette en œuvre une évaluation climatique du budget, afin de mesurer les engagements politiques de la collectivité.

Le choix de la méthode et des outils pourra être fait par la Mairie en prenant en compte les recommandations de l'un ou l'autre des organismes experts tels que l' I4CE, l'ADEME, CIT'ERGIE, le soutien de France urbaine et de l'AMF.

La méthode pourra être développée de façon progressive, en visant une approche pédagogique pour en faciliter l'appropriation par une grande partie des Meylanais.

Cette démarche préalable sera complétée, le moment venu, par une démarche de « budget carbone », qui visera ultérieurement à déterminer l'empreinte carbone de la collectivité en mesurant les émissions de gaz à effet de serre, directes ou induites, associées à chacune de ses actions et, par conséquent, de ses lignes budgétaires, et permettre ainsi les arbitrages qui seront forcément nécessaires pour optimiser d'utilisation de l'argent public en maximisant la réduction de CO2 à € d'argent public dépensé.

VOTE



ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale



ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

B- Bilan de la CEM





ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

Retour sur la création en 2020

- Création de la CEM par la délibération du 16 décembre 2020
- Evaluation de son fonctionnement en 2022

Extraits

La CEM sera créée pour la durée du mandat municipal en cours, avec la particularité d'une phase d'expérimentation de 2 ans, à l'issue de laquelle il sera procédé à une évaluation de son fonctionnement pour y apporter, si nécessaire les modifications d'organisation qui s'imposeraient.

Rôle et cadre

Dans ce cadre, le conseil municipal de Meylan souhaite affirmer sa volonté politique de créer un outil propre à organiser une véritable démocratie participative destiné à associer les citoyens et les associations locales à la vie de la commune, à favoriser leur dialogue avec les élus, et à faire appel à l'expertise d'usage de la société civile meylanaise.

C'est dans cet objectif qu'il est proposé la création d'une commission extra-municipale destinée à rendre les meylanais acteurs d'une politique sur le thème : « Une CEM pour construire ensemble ».

Le rôle de cette CEM sera de constituer une force constructive de proposition pour les élus, de rendre des avis, tout en étant un laboratoire d'idées innovantes, mais également une instance de vigilance sur la vie de la collectivité.

La CEM aura un rôle consultatif, la décision finale relevant du choix du conseil municipal qui demeure seul habilité, sur proposition du Maire, à prendre les décisions au regard de l'ensemble des aspects de la gestion de la commune.

Les avis de la CEM seront rendus indépendamment de ceux des élus.

Périmètre

Le périmètre d'intervention de cette CEM sera constitué de **l'aménagement urbain**, dans son acception la plus large, c'est-à-dire en y incluant l'urbanisme, l'environnement, les mobilités et le développement durable.

Composition

La diversité des membres qui la composeront sera le gage d'une collaboration efficiente, dans les valeurs de respect, d'écoute, de bienveillance et de convivialité, mais également dans l'engagement et la contribution de chacun d'eux.

La CEM sera composée d'un collège d'élus du conseil municipal et de personnalités représentant les courants politiques représentés aux dernières élections municipales, d'un collège représentant les associations locales et d'un collège représentant la société civile. Chaque collège présentant la particularité de représenter la diversité (homme/femme, âge, CSP, centres d'intérêt ...)

Fonctionnement

Une charte fixera le détail des modalités de fonctionnement de la CEM auxquelles seront soumis l'ensemble de ses membres.

Afin d'assurer un bon fonctionnement entre la CEM, les élus et les services, un bureau de la CEM sera mis en place.

Il sera composé :

- Du Président de la CEM
- De l'élu titulaire représentant la minorité
- De deux représentants du collège associations
- D'un représentant de la société civile.



ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

Bilan de la CEM

- Activités 2020-2022
- Ressources affectées
- Bilans individuels, Bilans des GT
- Prochaines étapes

Activités de la CEM 2020-2022



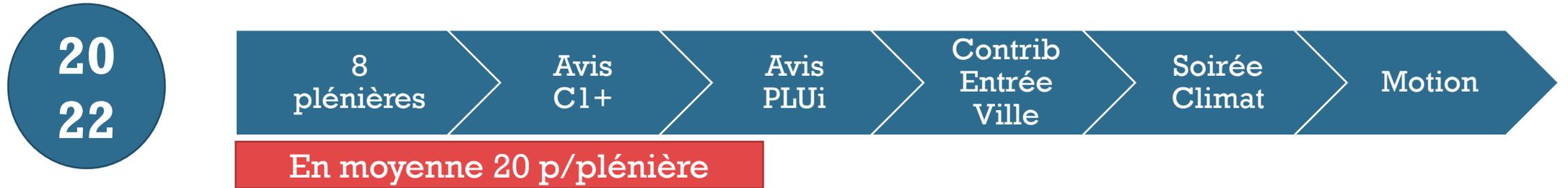
T1 Appel à candidats,
constitution et mise en route

T2 *Construction de la charte de fonctionnement*
Plénières : Foncier, Plan Climat, Malacher

T3 *Lancement GT PLUi, GT PCAEM, GT Haies et Clôtures*
Plénière : PLUi

T4 *Lancement GT Entrée de Ville, Mobilités*
Plénière : Polarité Nord-est, Bilan annuel

Activités de la CEM 2020-2022



T1

Lancement GT Malacher
Plénières : Meylan 2040, Logement

T2

Enquête Entrée de Ville
Enquête publique PLUi, Concertation C1+
Plénières : C1+, Entrée de Ville, PLUi, Charte Communale

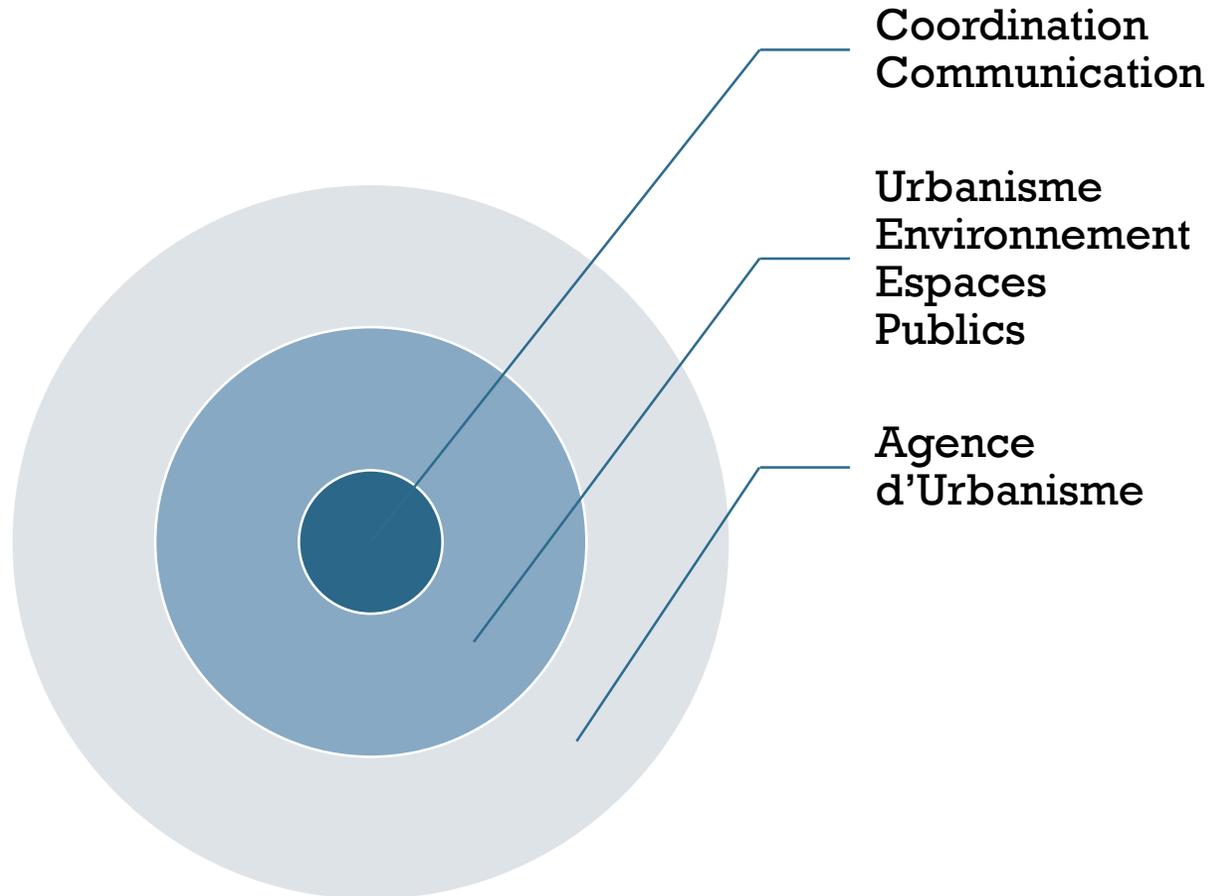
T3

Lancement GT RCUM
Enquête Meylan Ville-Parc
Plénières : PCAEM, Bilan

T4

Questionnaire Bilan
Plénières : Mobilité, Bilan

Ressources affectées



700 h Agents Meylan
1 000 € budget
5 jours AURG

Bilans individuels



[BILAN] Bilan des questionnaires individuels

- Enquête du 10 au 17/11/2022
- Analyse en Plénière le 17/11/22
- Synthèse par membres du Bureau du 22/11/22 au 29/11/2022
- Validation en Bureau du 5/12/2022
- Envoi aux membres de la Plénière le 06/12/2022

22 répondants

20 membres de la plénière,

- 40% membres du collège politique, 20% collège association, 40% collège Habitants

2 hors plénière

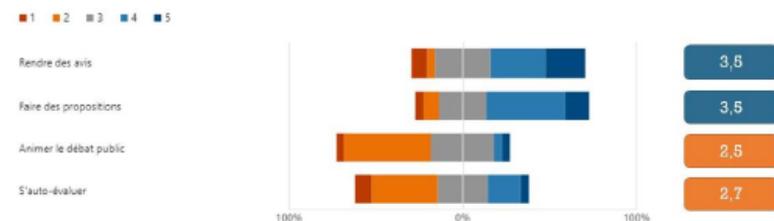
21 participants à des GT

6 référents des GT

Missions

Pour chacune des missions, comment pensez-vous que la CEM a rempli sa mission :
Votre avis de 1 à 5 / 1 pas du tout rempli à 5 complètement rempli

[Plus de détails](#)



Avis sur la composition, le fonctionnement, les sujets et réalisations, l'articulation avec le public

Garder

- L'objectif premier de contribuer à l'intérêt commun
- Une exigence d'articulation avec le grand public
- Une composition avec trois collèges mais avec des conditions (voir ci-après)
- La Charte de fonctionnement

Bilan des GT



[BILAN] par Groupes de Travail

1. Groupe de Travail Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
2. Groupe de Travail Projets Urbains
3. Groupe de Travail Mobilités
4. Groupe de Travail Plan Climat Air Energie Territorial
5. Groupe de Travail Haies et Clôtures
6. Groupe de Travail Réseau de Chaleur urbain Meylanais

Groupe de Travail Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Référents : Marzia Minazio, Clément Denimal, Patrick Poupin

Le constat

- Nous constatons que notre GT n'a pu intervenir qu'après coup sur la modification numéro 1 du PLUI et de ce fait il n'a pas pu participer autrement qu'en exprimant un avis. Ce sera de même pour la modification numéro 2.
- Cette situation a engendré une frustration pour plusieurs membres du GT pour qui une co-construction entre CEM et élus était attendue avec plus de transparence et avec une participation active de la CEM.

Les questions posées

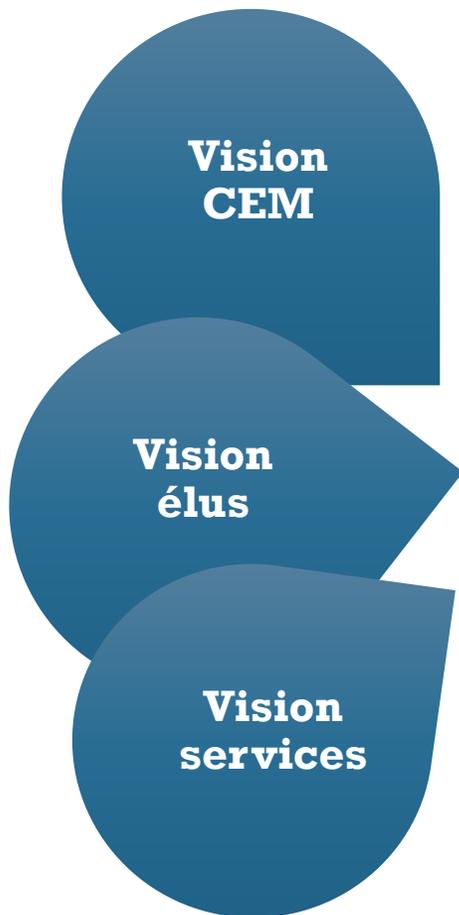
- Est-ce que notre GT pourra intervenir plus en amont sur les modifications suivantes ?
- Qu'est-ce qu'on entend par co-construction sur un sujet délicat et politique comme le PLUI ?
- La confidentialité sur les sujets traités est une contrainte juridique. Sommes-nous prêts à signer une charte de confidentialité pour notre groupe de travail ? Est-ce-que cela suffira pour que nous puissions intervenir plus en amont sur les sujets à traiter ?
- Devons-nous identifier des sujets transversaux à plus long terme sur lesquels travailler (ex : projet de ville) ?

Demandes de clarification à transmettre aux élus

- Définir clairement jusqu'où la CEM pourra intervenir (ou pas) pour préparer les modifications du PLUI à venir.

Demandes de clarification pour les membres du GT

- Quelles sont nos attentes pour continuer à participer au GT ?
- Comment trouver une place dans la CEM en devenant actifs et efficaces malgré les contraintes ?



17/11 PLENIERE

- Synthèse des bilans individuels, échanges consensus/débat,
- premières propositions
- La suite : Mandat du bureau élargi pour la suite?

22/11 BUREAU ELARGI

- Retour plénière,
- plénière 13/12
- Rencontre CM 15/12

13/12 PLENIERE

- Bilan des Groupes de Travail,
- Sujets à débat
- Validation du bilan

03/01 RENCONTRE

- Plénière et Elus du CM
- Eléments de bilan et questionnements de la CEM
- Echange sur les différentes visions

11/01 PLENIERE

- Scénarios
- Validation d'une proposition,
- Points infos Groupes de Travail

Entre 11/01 et 30/01 Plénière ou bureau élargi

- Échange complémentaire

**01/02
Clôture des échanges**

**6/03
Conseil Municipal**



ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

Débats

Règle du jeu pour que tous les participants puissent s'exprimer sur chaque sujet mis au débat

1^{er} tour de table - 15/20 min

- Prise de parole à tour de rôle
- Ne pas redire ce qui a été dit
- Accord sur l'avis, **papier vert**
- Pas accord, **papier jaune**
- Besoin explication? papier blanc



2nd temps de débat - 5/10 min

- Demander la parole
- L'animateur passe la parole dans l'ordre des demandes
- Priorité dans les débats suivants à celles et ceux qui n'auront pas parlé!

Débat n°1



ville de
meylan

Commission
Extra
Municipale

Modifier ou non le périmètre d'intervention de la CEM au vu des difficultés rencontrées sur les projets métropolitains ?

- Centrer les contributions de la CEM sur les sujets qui sont de la responsabilité de la commune uniquement ?
- garder l'ambition d'intervenir sur les projets structurants pour la commune, même lorsqu'ils sont menés par la Métro, conjointement avec la commune ?
- comment s'assurer que les propositions et avis de la CEM soient entendus au niveau métropolitain ?
- Centrer la CEM sur le terme court (décisions opérationnelles) ou sur le terme long (orientations stratégiques) ?

Débat n°2

Comment améliorer le lien avec les élus ?

- La présence d'élus dans la CEM, dont le président, est-elle suffisante pour faire le lien entre élus et la CEM ? La composition du collège Politique convient-elle?
- La Présidence de la CEM est aujourd'hui confiée à un élu. A revoir? qui va assumer la charge de travail si ce n'est pas un élu? un binôme élu/non élu?
- Faut-il définir le cadre des échanges sur les avis et propositions?
- quelle place et rôle de la CEM dans les concertations grand public pilotée par la commune ?

Débat n°3

Comment rendre la CEM plus impactante et créer des dynamiques d'implication ?

- Le formalisme du fonctionnement de la CEM n'est-il pas trop lourd et contraignant ?
- Comment créer de la dynamique et de la créativité tout en garantissant la démocratie interne ?
- Réduire le nombre de groupes en adéquation aux moyens humains proposés par la mairie permet-il à la CEM d'avoir plus d'impact ?
- Souhaite-t-on aller vers des démarches sur des temps courts pour toucher d'autres publics ? Si oui, lesquels en priorité ?